



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le fluvial, au cœur d'une économie verte

Rapport
d'activité
2021



Notre conviction	03
Notre stratégie	05
Eau et usages	06
Logistique fluviale	10
Aménagement du territoire	15
Nos chiffres-clés	18

LE RÉSEAU FLUVIAL GÉRÉ PAR VNF

- 4 000** ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...)
- 6 700 km** de fleuves, rivières et canaux gérés par VNF
- 40 000 ha** de domaine public fluvial

Assurer la gestion globale de la ressource en eau

- 2^e GESTIONNAIRE** d'eau en France en quantité
- 165M DE M³** de capacité d'eau en réserve
- 60%** de l'eau gérée par VNF pour le canal du Midi sert à l'irrigation

Favoriser une logistique fluviale

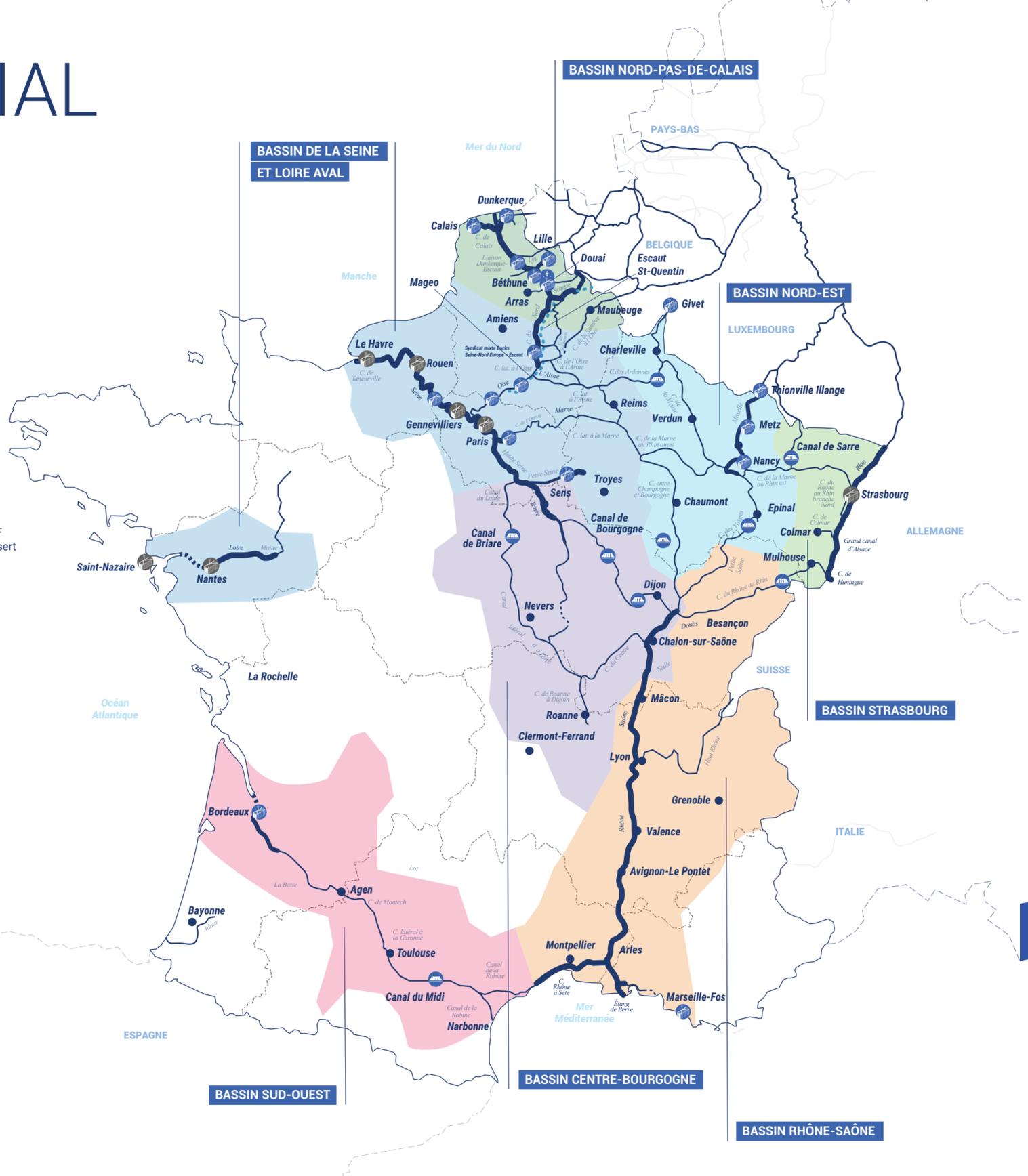
- 5x MOINS DE CO₂** généré par le fluvial par rapport au transport routier
- 1 DE 4 500 TONNES = 4 TRAINS DE FRET OU 220**

Concourir à l'aménagement des territoires et à la qualité de vie

- 1,4 milliards** d'euros de retombées économiques produits par le secteur du tourisme fluvial
- 2 250** communes traversées par les voies navigables confiées à VNF
- 6 100** emplois directs liés au tourisme fluvial

Légende :

- Voies navigables confiées à VNF
- Futur canal Seine Nord Europe
- Grand gabarit
- Petit gabarit
- Principaux barrages-réservoirs



Thierry Guimbaud,
Directeur général



Laurent Hénart,
Président du conseil d'administration de VNF

Notre conviction

« Le fluvial est au cœur de la transition écologique de notre pays. L'eau nous porte ! »

Thierry Guimbaud,
Directeur général

L'eau que Voies navigables de France (VNF) gère est une ressource de plus en plus rare et précieuse dans un contexte d'accélération du changement climatique. Si les ouvrages fluviaux (écluses, barrages, digues, etc.) ont été conçus à l'origine pour la navigation, ils constituent aujourd'hui de véritables atouts pour adapter nos modes de vies et nos façons de faire face au dérèglement climatique : ils contribuent à une gestion maîtrisée de la ressource

en eau, ils constituent une alternative solide et durable pour une logistique décarbonée et un patrimoine territorial attractif pour le tourisme authentique recherché aujourd'hui.

Une source de résilience pour les territoires face au changement climatique

Le réseau fluvial traverse tous les territoires, de la plupart des grandes zones urbanisées aux zones les plus rurales. L'eau qui y coule a plusieurs usages et répond aux besoins de différents publics – eau potable pour la population, irrigation pour les exploitations agricoles, prise d'eau pour les industries, navigation pour l'économie du fret et du tourisme...

Notre conviction

« Le réseau fluvial offre des services variés, qui ont un atout commun et incontestable : ils créent et développent de l'économie verte sur nos territoires »

Thierry Guimbaud,
Directeur général

Voies navigables de France mène au quotidien une mission de service public exigeante, celle d'assurer une gestion rigoureuse des ouvrages qui régulent l'eau. Notre ambition est de renforcer cette expertise de proximité pour concourir avant tout au maintien de la sécurité des personnes et des biens et à la résilience des territoires face au dérèglement climatique (manque d'eau/inondations, menaces en matière de biodiversité...).

Une source d'économie verte

Le réseau fluvial offre des services variés, qui ont un atout commun et incontestable : ils créent et développent de l'économie verte sur les territoires. D'une part, le fluvial est le mode de transport de fret le plus écologique. Sûr, fiable et disponible, il est le mode de la logistique durable de demain. 75 millions de tonnes de marchandises par an pourraient ainsi être transportées par voie fluviale d'ici 2030.

Les fleuves, rivières et canaux sont d'autre part des espaces précieux d'un tourisme vert, authentique en circuit court qui pourrait rapporter d'ici 2030 3 milliards d'euros de retombées économiques pour les territoires, urbains comme ruraux. Ils concourent aussi à l'amélioration du cadre de vie des riverains. Le réseau fluvial permet enfin de développer des énergies vertes à travers les microcentrales hydroélectriques. Le réseau de VNF comporte déjà plus de 80 centrales et une vingtaine d'autres font actuellement l'objet d'études.

Notre ambition, construire une solution fluviale adaptée à chaque territoire

La stratégie de valorisation des canaux doit être un outil de développement économique local au service des territoires. Nous échangeons en profondeur avec les collectivités et les acteurs économiques locaux pour construire avec eux des projets de territoires, intégrant les canaux, fleuves et rivières et conciliant l'intérêt général avec les attentes et contraintes de chacun.

Pour mettre en place cette ambition, VNF a signé le 30 avril 2021 avec l'État la feuille de route du fluvial pour les dix prochaines années, le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) qui fixe **6 engagements**.

RÉALISER UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT EN FORTE HAUSSE



En 2021, ce sont près de 320M€ qui ont été consacrés à l'amélioration de la qualité de service proposée par l'établissement, soit une augmentation de plus de 100% en 3 ans. Et d'ici 2030, ce sont plus de 3 milliards d'euros qui seront mobilisés. Régénération, modernisation, développement, sécurisation des ouvrages, nous investissons partout où nous sommes présents pour mener à bien l'ensemble de nos missions de service public.

DÉVELOPPER LES AXES LOGISTIQUES INTÉGRANT LE FLUVIAL



Pour développer le report modal, il faut renforcer la compétitivité de l'ensemble de la chaîne logistique. Le fluvial y constitue un véritable maillon d'intérêt. Pour cela, nous avançons avec tous les acteurs du secteur de la logistique : le portuaire, le ferroviaire, le maritime, le routier.

RENFORCER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE FLUVIAL SUR LES TERRITOIRES



Notre feuille de route prévoit de structurer un modèle économique solide et diversifié où tous les bénéficiaires contribuent au service rendu pour qu'il puisse être soutenable pour la collectivité dans son ensemble. Cela passe notamment par la valorisation du domaine public qui recèle de potentiels évidents. Cela passe aussi par la mise en place de partenariats avec les collectivités territoriales qui veulent faire du fluvial un vecteur de développement de leur territoire. Nous signons avec elles des contrats de canaux et de territoire qui visent à restaurer une dynamique d'activité en bâtissant une offre globale attractive.

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE ET LES ÉNERGIES NOUVELLES



VNF s'attache à moderniser ses infrastructures et à intégrer le numérique avec la mise en place de la téléconduite et l'automatisation des ouvrages pour permettre une gestion du réseau plus moderne, un service plus réactif et performant et des conditions de travail plus sûres pour les personnels. Cette révolution technologique renforcera l'attractivité du fluvial.

RÉINVESTIR DANS L'EMPLOI FLUVIAL



L'enjeu est de proposer des perspectives d'avenir pour la filière fluviale : de nouveaux métiers pour les recrutements importants attendus au sein de l'établissement qui soient en phase avec les attentes des jeunes d'aujourd'hui ; une aide pour les entreprises qui veulent s'investir dans le transport fluvial.

METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EXEMPLAIRE



Pour accompagner la transition des activités et des métiers et valoriser l'expérience, l'expertise et l'engagement des personnels de Voies navigables de France en faveur du service public, l'établissement mobilise des moyens importants et conçoit des dispositifs ambitieux pour mener un accompagnement social exemplaire. Il s'agit de permettre à la communauté VNF d'avancer ensemble dans le challenge de la modernisation et de faire évoluer le service public de demain avec la même passion partagée pour le fluvial.

Nos faits marquants



Face au changement climatique, une gestion rigoureuse de l'eau

© photo : VNF/Damien Lachas

La crue du Rhin : une gestion de l'eau maîtrisée

Durant cette crue d'ampleur à l'été 2021, les équipes de VNF ont démontré leur expertise pour concourir, en coordination avec les services de l'Etat et les autorités allemandes, à la mise en sécurité des populations, des usagers du fleuve et des ouvrages par la maîtrise des niveaux d'eau. Les crues sont de plus en plus fréquentes et mobilisent fortement les équipes de VNF dans tous les territoires concernés par les crues.



© photo : VNF

Garantir le transport de l'eau et ses usages par une exploitation rigoureuse de l'infrastructure, économe de la ressource en eau et respectueuse des écosystèmes et de la biodiversité.



© photo : VNF

Des travaux pour une meilleure gestion hydraulique du canal de Briare

Le canal est alimenté par des barrages-réservoirs stockant environ 11 millions de mètres cubes d'eau au total. L'eau est acheminée jusqu'au canal via des rigoles d'alimentation de 70 kilomètres de long. En 2021, dans le cadre du Plan de Relance et afin d'assurer une gestion hydraulique plus efficace, ces rigoles ont fait l'objet de travaux de rénovation sur les parties les plus dégradées.

7,8M de M³

d'eau stockée sur le polder d'Erstein en juillet 2021 lors des crues du Rhin

Une mobilisation pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes

Pleinement engagé dans la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, VNF a dédié 1,5 M€ en 2021 à la recherche, aux opérations d'urgence et à l'expérimentation de nouvelles solutions. Un partenariat scientifique a par exemple été mis en oeuvre à Saint-Jean-de-Losne pour l'expérimentation de techniques de lutte biologique consistant en l'utilisation de micro-organismes naturels affaiblissant les espèces envahissantes et limitant leur prolifération.



© photo : VNF/Clément Chauvet



© photo : VNF

Rééquilibrage du lit de la Loire : renaturation et adaptation au changement climatique

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire a été soumis à enquête publique au printemps 2021. A son issue, la commission a délivré un avis favorable sans réserve, en soulignant la qualité du dossier et de la concertation conduite par VNF, maître d'ouvrage du projet.

+ de 80 Une rampe à anguilles sur le barrage de Denain

microcentrales hydroélectriques sont en activité sur le DPF

VNF a à cœur de protéger la biodiversité. Ainsi, dans le cadre de la restauration du barrage de Denain, VNF a créé une passe à anguilles pour leur permettre de franchir cet obstacle et ainsi assurer leur protection. Une action parmi d'autres pour conjuguer maintenance des infrastructures fluviales et protection de la nature.



© photo : VNF/Adobe Stock

VNF, engagé dans la protection des castors sur le canal des Vosges

Depuis 2015, l'établissement est un acteur majeur du Plan Régional d'Actions en faveur du castor. Sa présence est ainsi prise en compte dans les chantiers : VNF a créé deux terriers artificiels

pour compenser la perte d'un gîte détruit car il menaçait la sécurité des berges. Adaptés aux bonnes conditions de vie et d'habitat du castor, les gîtes sont aujourd'hui habités et traduisent un succès dans leur protection.



© photo : VNF/Philéas Fotos

Premiers parcs photovoltaïques sur le domaine public fluvial

VNF initie la production d'électricité photovoltaïque sur le domaine public fluvial, en partenariat avec la société LUXEL. La mise en service des premiers parcs est prévue pour 2024, sur trois sites du bassin Rhône-Saône.



© photo : Luxel

79M€

dédiés par VNF sur 10 ans pour la restauration du Canal du Midi



Le fluvial, l'avenir de la logistique durable

© photo : VNF/Alexandra Lebon

Alors que le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays, le fluvial est une solution concrète pour du fret décarboné en ville, comme sur de longues distances : fiable, sûr, disponible et écologique.

Chiffres-clés : Mt transportées par bassin

Bassin de la Seine et Loire Aval	22,1
Bassin Strasbourg	10,8
Bassin Nord-Pas-de-Calais	10
Bassin Nord-Est	5,9
Bassin Rhône-Saône	4,4
Bassin Centre-Bourgogne	1

Nos faits marquants

Le développement du réseau fluvial sur l'axe Seine Escaut se poursuit

Suite à l'enquête publique, la commission a rendu le 2 avril 2021 un avis favorable sans réserve pour le projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent-sur-Seine visant à créer une capacité d'emport allant jusqu'à 2500 tonnes contre 650 tonnes aujourd'hui. Les opérations de recalibrage de la Lys et de la Deûle, la remise en navigation du canal de Condé à Pommeroeul, la restauration de l'écluse de Denain, la modernisation des écluses de Méricourt et du barrage de Poses se poursuivent.



© photo : VNF/Didier Gauducheau

Jeux 2024 : 6 projets fluviaux pour l'appel à innovations Mobilités

Dans le cadre de l'appel à innovations Mobilités des Jeux de Paris 2024, six projets fluviaux ont été sélectionnés. Ils portent sur toute la chaîne logistique fluviale, en cohérence avec les besoins et les axes stratégiques de Paris 2024 comme la maîtrise du bilan carbone, l'économie circulaire, l'inclusion sociale, etc. VNF accompagne ces projets.



© photo : VNF/Didier Gauducheau

Une logistique urbaine plus durable au cœur de Lyon grâce au fluvial

250M€

dédiés aux infrastructures de VNF en 2021

À l'issue d'un appel à projets sur la logistique urbaine fluviale, VNF et ses partenaires ont retenu la candidature de la société Urban Logistic Solutions (ULS) pour mettre en place un service de logistique combinant transport fluvial et vélo cargo électrique pour le dernier kilomètre. Le trafic annuel de cette solution devrait s'élever au minimum à 8000 tonnes.



© photo : VNF

2 625 000

camions évités sur les routes !



© photo : VNF

Une logique d'axe pour le développement des ports intérieurs dans le Grand Est

Pour développer le trafic des ports intérieurs, VNF fait le choix d'une organisation en logique d'axe qui permet de mutualiser et renforcer ces zones industrialo-portuaires. VNF est ainsi par exemple membre avec la Région

Grand Est du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) des ports mosellans qui réunit 9 ports du sillon lorrain et agit aussi bien sur le développement des trafics que les investissements. VNF a également accompagné l'installation de la nouvelle gouvernance publique privée au sein des ports Sud Alsace et de Colmar Neuf-Brisach où l'entrée d'investisseurs privés dans les instances aux côtés des acteurs publics permet de renforcer les interactions et les investissements dans la multi-modalité.



© photo : Justine/Applicolis

+50M€

alloués au programme de modernisation des barrages, écluses et portes de gardes de la Moselle

Des expérimentations pour la relance du fret fluvial à Toulouse

Trois entreprises toulousaines issues de l'économie sociale et solidaire, AppliColis, Les Alchimistes et Greenburo se sont associées pour expérimenter une solution de logistique fluviale plus cohérente avec leurs engagements écologiques. L'expérimentation soutenue par VNF a permis de relier les sites de Lalande au nord de Toulouse, et le Port Saint-Sauveur au centre-ville. Au-delà des marchandises transportées, il s'agit de tester la connexion entre transport fluvial et les autres modes de transports (camions, vélo-cargo) dans la métropole toulousaine.

Un partenariat entre Haropa et VNF pour développer le fluvial sur l'axe Seine

La convention de partenariat signée le 10 novembre 2021 avec VNF, fixe l'ambition pour l'axe Seine de développer communément le fret et le

transport de passagers, et de déployer de nouveaux services aux usagers en innovant en matière énergétique et numérique.



© photo : VNF

LOGIYONNE développe le transport de colis lourds depuis le port de Gron

Fin 2021, la société LOGIYONNE qui exploite et développe le port de Gron à Sens (89), a lancé une ligne de fret colis lourds vers les ports de Rouen et du Havre. Avec le soutien de VNF via le plan d'aide à la modernisation et à l'innovation (PAMI), LOGIYONNE a pu faire l'acquisition d'un navire conçu pour le transport de colis lourds industriels pouvant mesurer jusqu'à près de 6,5 mètres de hauteur. L'objectif de LOGIYONNE est de représenter plus de 50% du trafic de colis lourds de l'axe Seine dans les 5 années à venir.

9 français sur 10

souhaitent que le fluvial soit développé



© photo : VNF/Clément Chauvet

Nos faits marquants



Un réseau au cœur des territoires

© photo : VNF/Vincent Colin

Les fleuves, canaux et rivières participent de l'identité d'un territoire. Grâce aux aménagements réalisés, ils sont source d'attractivité économique, touristique et patrimoniale. Ils concourent à la qualité de vie des citoyens de plus en plus en demande de se réapproprier les espaces naturels.

Chiffres-clés : Retombées économiques par bassin

Bassin de la Seine et Loire Aval	391M€ HT
Bassin Sud-Ouest	174 M€ HT
Bassin Nord-Est	91M€ HT
Bassin Rhône-Saône	85 M€ HT
Bassin Centre-Bourgogne	74 M€ HT
Bassin Nord-Pas-de-Calais	30 M€ HT

→ Réouverture de la navigation sur l'axe de la Sambre à l'Oise : un partenariat gagnant- gagnant avec les collectivités

Après d'importants travaux de remise en état des infrastructures s'élevant à 24,5 millions d'euros, la navigation a été rouverte le 1^{er} juillet 2021. Cette reprise d'activité après plus de 15 ans de fermeture illustre une démarche partenariale engagée entre l'Etat, VNF, les collectivités et les acteurs touristiques du territoire qui ont tous oeuvré pour redynamiser l'activité de l'axe Sambre.

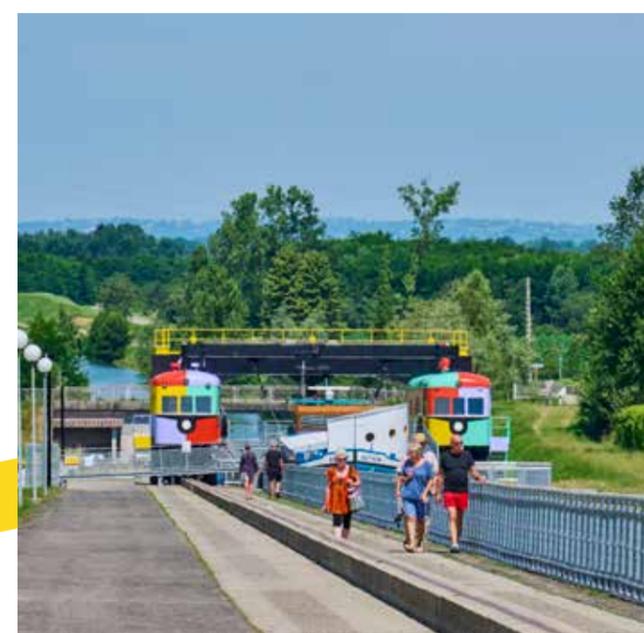


© photo : VNF/Sylvain Cambon

← La pente d'eau de Montech : un nouveau site touristique pour le territoire

Après des travaux représentant un investissement global de 3,9 millions d'euros, le site, inauguré en septembre 2021 accueille les visiteurs

qui viennent découvrir le patrimoine fluvial et industriel de la région. Ce site touristique a été valorisé en partenariat avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la Communauté de communes Grand Sud Tarn & Garonne et la Ville de Montech.



© photo : VNF/Damien Lachas

Une marque Canal du Midi, source de sens pour tout un territoire



1 286 319 €

de dons collectés en 2021 par la mission mécénat de VNF

Figure emblématique du patrimoine fluvial et de la Région Occitanie, le canal possède à présent son propre logo et sa propre identité visuelle, co-construite avec les acteurs institutionnels du territoire. L'objectif est de s'appuyer sur la marque pour faire rayonner encore davantage l'histoire, les ouvrages et le paysage du canal dont VNF est gestionnaire et qui est une source économique précieuse pour le territoire.



© photo : VNF/Didier Gauducheau

4ème

place pour le pont-canal de Briare à l'émission "Le Monument préféré des Français"



© photo : VNF

La maison éclusière d'Ouges : un exemple de solidarité et de collaboration sur le domaine public fluvial

À la maison éclusière d'Ouges, un programme agroécologique appelé « Terres du Canal »

a été développé avec maraîchage, arboriculture, élevage de poules et transformation des produits issus des jardins. 20 salariés en réinsertion ont ainsi acquis des compétences agroécologiques et proposeront à la vente, durant l'été, les légumes issus des « Terres du Canal ». Un bel exemple de valorisation des maisons éclusières du domaine géré par VNF !

Entretien et régénération : réouverture de l'écluse 21 de Neuville-Day

L'écluse qui s'était effondrée en 2018 suite à de violents épisodes orageux a été remise en service le 3 mai 2021. Huit mois et 2 millions d'euros ont été nécessaires pour reconstruire les équipements après la mise en sécurité du site et la pérennisation de la continuité hydraulique du canal des Ardennes.



© photo : VNF

#CoulePasTonEte, participez à la campagne de prévention nationale

Avec le soutien du Ministère des Sports, VNF déploie chaque année une campagne de prévention sur les risques de noyade dans les rivières, canaux et fleuves en France. A destination des acteurs locaux susceptibles de sensibiliser leur

communauté, cette campagne vise particulièrement les jeunes, premières victimes d'accidents et de décès liés aux plongeurs et baignades dans les rivières et canaux non-autorisés. Retrouvez la campagne sur vnf.fr.



© : VNF

Développement des activités fluviales en ville : l'exemple de Saverne

Avec l'objectif de faire de la voie d'eau un élément moteur du développement du territoire de Saverne, la ville et VNF ont signé une charte de partenariat. Elle s'articule autour de 4 axes thématiques : favoriser les interactions des Savernois avec la voie d'eau, favoriser le développement et l'attractivité du port de plaisance, développer l'économie fluviale et fluvestre et contribuer à l'aménagement durable de la ville.



© photo : VNF/Damien Lachas

Nos chiffres-clés

Indicateurs du bilan social



Les effectifs

4067

collaborateurs fin 2021, soit 3922,81 en équivalent temps plein, dont :

3566 agents publics + 501 salariés privés + 547 saisonniers



La durée du travail

3 778

personnes travaillent à temps complet

289

personnes travaillent à temps partiel ou incomplet

1234

télétravailleurs en 2021, soit une évolution de 965 personnels en télétravail (+358%) depuis la crise sanitaire



La santé au travail

210 accidents de service/travail (dont **149** avec arrêt) ont été recensés en 2021

Entre 2018 et 2021, **-14,2 %** d'accidents avec arrêt à VNF



Les travailleurs handicapés

219

personnes sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi et représentent 5,52% des effectifs VNF



La formation professionnelle

11 551

jours de formation ont été dispensés aux personnels de VNF en 2021, toutes catégories confondues

2945

agents formés en 2021



Alternance

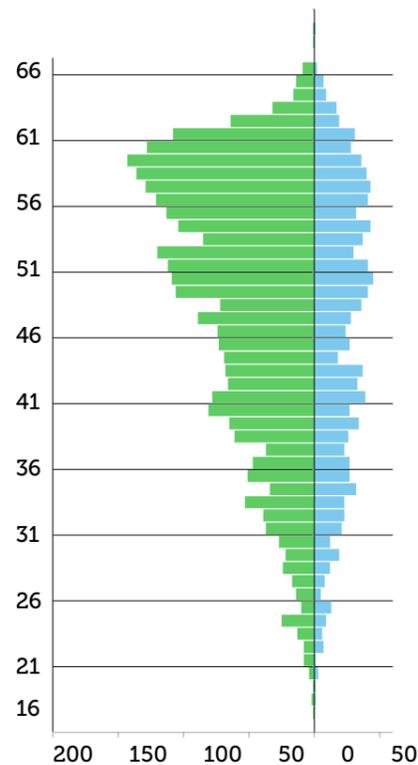
22

apprentis sous contrat d'apprentissage en 2021



Hommes Femmes

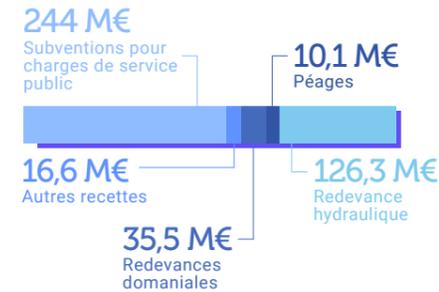
Pyramide des âges



Indicateurs financiers et comptables

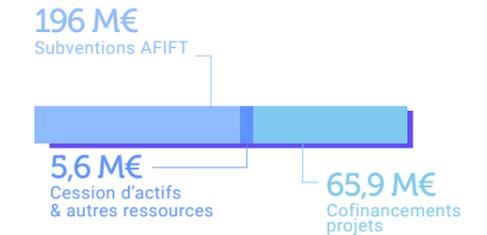
Les recettes de fonctionnement

432,5 M€



Les ressources d'investissement

267,6 M€



Les dépenses de fonctionnement

248,9 M€ de dépenses de personnel

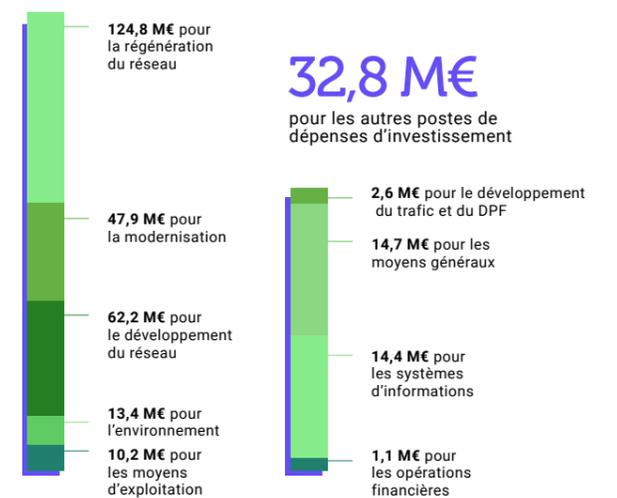
129,7 M€ pour les autres dépenses de fonctionnement

dont :
 90,2 M€ d'infrastructures (exploitation, dragages et sondages, travaux d'entretien...), dont 25,8 M€ pour le PPP barrages
 18,7 M€ de moyens généraux
 9,8 M€ de développement des activités fluviales
 5,9 M€ de services informatiques
 3,5 M€ de dépenses juridiques
 1,6 M€ de communication

Les dépenses d'investissement

Les investissements totaux sur l'exercice clos s'élevaient à **291,3 M€**

258,5 M€ de dépenses d'investissement



Établissement public de l'État au service de la résilience climatique sur les territoires, Voies navigables de France agit quotidiennement sur le plus grand réseau fluvial d'Europe.

Porteur d'un héritage patrimonial et historique unique, VNF façonne, développe et fait rayonner les fleuves, rivières et canaux pour convertir durablement au fluvial. Une expertise et un professionnalisme reconnus, qui mobilisent près de 4000 personnels, et rassemblent de nombreux partenaires.

Un rôle crucial et singulier autour d'une gestion raisonnée de la ressource en eau, d'une logistique durable et d'un slow tourisme authentique qui permettra de placer le fluvial au cœur de l'attention collective dans un contexte de dérèglement climatique croissant.

Une véritable mission collective, d'utilité publique et porteuse de sens !



Voies navigables de France
175, rue Ludovic Boutleux – CS30820
62408 Béthune cedex Tél : 03 21 63 24 24

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.

Impression :



Voies navigables de France – Mai 2022

Conception, rédaction et réalisation :

DCOM & Angie

Rédaction en chef : Nancy Canoves Fuster

© photo couverture : VNF / Damien Lachas

